

LA GAZETTE DE JOLLETTE  
PARAIT TOUS LES  
Mardi et Vendredi.  
ABONNEMENTS.  
UN AN.  
Canada ..... \$2.50  
Etats-Unis (en or) ..... 3.00  
(payable d'avance.)  
Les frais de poste ne sont pas  
compris dans les deux cas.

# LA GAZETTE DE JOLLETTE

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

TARIF DES ANNONCES.  
Première insertion par  
ligne ..... \$0.10  
Chaque insertion sui-  
vante par ligne ..... 0.05  
Une remise libérale est accordée  
pour les annonces à long  
terme.  
Toute correspondance, etc.,  
doit être munie d'une signature  
responsable.

## CARTES D'AFFAIRES.

**AVOCATS.**  
A. FONTAINE, Avocat, Rue Notre-Dame, Joliette.

MARTEL & BEAUPRE, Avocats, Bureaux: Bloc Fisk, No. 3 et 4, Joliette.

MM. Martel & Beaupre suivront les Cours du District de Joliette.

B. BABY & McCONVILLE, Avocats, Coin des Rues St. Viateur, et Ste. Marie, Joliette.

MM. Baby & McConville, suivront les Cours de Montcalm, l'Assomption et Berthier, le 1er Avril, 1874.

ARTHUR McCONVILLE, avocat, Bureau: Place Bourget, Joliette.

C. P. CHARLAND, avocat, Bureau: Fisk's Block—Porte No. 1, Joliette.

M. Charland suivra les Circuits de Montcalm, Berthier et l'Assomption.

## NOTAIRES.

VEZINA & DESORMIERS, Notaires publics, Bureau rue Manseau, Joliette.

J. S. RIVEST, Notaire, Coin des Rues du Portage et St. Pierre, l'Assomption.

J. B. CHEVIGNY, Notaire, Bureau chez L. Desaulniers, Notaire, Joliette.

J. O. LEBLANC, Notaire, Joliette—Bureau: Bâtisse du bureau d'Enregistrement du Comté de Joliette, Avril 1874.

## HUISSIERS.

A. B. DESY, Huissier de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel, et Encanteur licencié, Joliette.

NARCISSE MARTEL, Huissier de la Cour Supérieure, Joliette.

L. S. LIPPE, Huissier, St. Ambroise.

J. BYR. DESMARAIS, Huissier, Bureau Rue de Lanaudière, Joliette.

B. PERRAULT, Huissier de la Cour Supérieure, rue Manseau, Joliette.

## AUGMENTATION DE STOCK

## Reduction de Prix.

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreux pratiques de l'encouragement qu'il leur a donné, a le plaisir d'annoncer au public qu'il a considérablement augmenté son stock de Machines à Coudre et réduit ses prix au plus bas point.  
Voici la liste des prix des Moulins à Coudre qu'il a constamment en main:  
Webster 25 piastres, Singers de Famille de 30 à 45 piastres, Singers de New-York de 45 à 50 piastres, Wheeler et Wilson de 40 à 45 piastres, Howe 50 piastres, Belgravia 50 piastres; toutes ces Machines à l'exception des Websters sont de première classe et garanties.

## Il tiendra aussi des

HARMONIUMS,  
PIANOS,  
ORGUES,

et, etc.

Il annonce aussi au public, et spécialement au clergé et aux Communautés Religieuses qu'ils pourront se procurer, à son établissement des Praxos, de la Manufacture de Hemmerson; et des Harmoniums et Orgues de Masson et Hamlin.

F. L. D. est le seul agent pour la vente de ces instruments dans le comté de Joliette.

Le public est respectueusement invité à venir examiner son stock et à assurer des avantages qui lui sont offerts.

F. L. DEQUIRE,  
MAISON GODIN,  
Rue Notre-Dame—JOLLETTE.  
Joliette, 12 Août 1874

## HOTEL JOLLETTE UN SUR DIX!

TENU PAR  
**EUSEBE BEAUDRY**

NO. 77, RUE ST. PAUL,  
Pres de l'Eglise Bonsecours  
MONTREAL.



PROVINCE DE QUEBEC.

## CHAMBRE DU PARLEMENT

### Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil législatif et de l'Assemblée législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande, dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.  
Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "deux premiers semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,  
Greffier du Con. Lég.  
G. M. MUIR,  
Greffier de l'Ass. Lég.  
Québec, 10 Août 1875.

## COMPAGNIE DE NAVIGATION

### "CHAMBLY & MONTREAL"

Le bateau à vapeur "Cultivateur" capitaine NAPOLEON COLLETTE, touchera à Lanaudière tous les LUNDIS matin à six heures et les JEUDIS matin à cinq heures pour Montréal, arrivant à Contrecoeur et à Veatchère; et laissera Montréal tous les MARDI et VENDREDI à deux heures, P.M. pour les ports ci-dessus et ceux de la Rivière Chamby.

PRIX DU PASSAGE:  
De Lanaudière à Montréal chambre, un repas inclus ..... \$0.75  
De Lanaudière à Montréal, pas de repas ..... 0.50  
De Lanaudière à Montréal, Pont ..... 0.25  
Par Ordre

PIERRE CORMIER,  
Agent général  
Joliette, 1er juillet 1875.

Des Tickets de passage seront vendus par M. J. E. RENAUD, épicer.

## CHARLES LEVESQUE, V. S.

### MÉDECIN VÉTÉRINAIRE

Gradué du Collège Vétérinaire de Montréal.

SERA à JOLLETTE tous les SAMEDIS, entre neuf heures, A. M., et 4 heures, P. M., pour donner des consultations sur toutes sortes de maladies affectant les animaux.

## BUREAU: chez ABEL DUGAS

HOTELIER DE JOLLETTE.  
EN FACE DU MARCHÉ.

## Avis Public.

Est, par les présentes, donné qu'à la prochaine session de la Législature de Québec des amendements seront demandés à l'acte d'incorporation de la Ville de Joliette.

BARTH VEZINA,  
Sec.-Trés.

## A Vendre.

UN EMPLACEMENT, contenant trois arpents de terre en superficie, situé à Lanaudière, à une demi-lieue plus haut que l'Eglise, sur la Rivière, batic de Maison, Ecurie, et un moulin à farine (deux moulins), et à Scie, et d'autres dépendances.  
Pour les conditions s'adresser, sur les lieux, au propriétaire soussigné.

JOSEPH PERLAND,  
Lanaudière, 2 Août 1875 amp

## MEMOIRES D'UN NOTAIRE.

### TROISIÈME PARTIE.

#### LA CHASSE AUX CHIMÈRES.

(Suite.)

Dans ses jours de bonne humeur, il la relâçait, le soir, avant de se coucher, et s'endormait régulièrement avant de la finir. Quant à Byron, Goethe ou Chateaubriand, mon beau-père eût dit volontiers, comme Chicaneau:

Si j'en connais pas un,  
Je vous être étrange.

Il avait bien, dans sa jeunesse, vaguement entendu parler de Rousseau; mais il le confondait toujours avec Jean-Baptiste, et regrettait parfois que l'auteur d'une ode aussi belle que l'ode au prince de Luc eût manqué de respect à l'archevêque de Paris. Sa fille avait hérité de ces heureuses ignorances, que ses jeunes fraîcheurs et ses limpides regards rendaient presque gracieuses. Lorsque je la pressais sur ma poitrine, cherchant à éveiller dans ce cœur chaste et calme quelques étincelles de passion, je voyais clairement qu'elle me croyait malade, et que, sans la crainte de me déplaire, elle m'eût taté le pouls pour s'assurer si je n'avais pas la fièvre. Lorsqu'à la suite d'une de mes promenades solitaires, je revenais triste, soucieux portant sur mon front ohagrin les traces de mes rêveries, Delphine s'imaginait aussitôt que j'avais la migraine; elle m'apportait, un quart d'heure après, une grande tasse de tisane, et, le soir, elle me frottait le front et les tempes avec un mouchoir imbibé d'eau de Cologne. Mais tout cela était fait avec de la simplicité; au fond de ces soins matériels, vrais, et qui avaient une affection si vraie, si pratique, que je n'avais jamais le courage de la repousser ou de lui dire: "Vous vous trompez; le mal dont je souffre, vous ne pouvez pas m'en guérir." Je la remerciais en quelques mots affectueux, et elle s'éloignait contente.

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.  
Limite Templeton No. 1, 1 mille carrés.  
" Portland West A, 13 1/2 "

AGENCE DE BONAVENTURE.  
Limite Arrière New Richmond, 24 milles carrés.  
Limite Arrière Maria, No. 1 Est, 12 milles carrés.

AGENCE DE RIMOUSKI.  
Limite Massé, No. 1 Est, 16 milles carrés.  
" Neigette, No. 2 14 " "  
" Maupas, No. 2 12 " "  
" Duquesne, No. 1 8 " "

## CONDITIONS DE LA VENTE.

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix à être déterminée le jour de la vente.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la vente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Des plans, indiquant les terrains ci-dessus désignés sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

H. G. MALHOT,  
Commissaire.

## A Louer.

UN EMPLACEMENT situé au coin des rues St. Pierre et Notre-Dame, contenant 127 x 90 pieds avec une maison de 82 pieds de front, sur la rue Notre-Dame. Cette maison ci-devant occupée comme hôtel par la Veuve Staudfeld, vient de subir toutes les réparations nécessaires pour la rendre très confortable, et contient deux vastes logements qui seront loués ou séparément ou réunis ensemble.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à

G. A. CHAMPAGNE, Propriétaire.  
Joliette, 28 Mai 1875.

## MEMOIRES D'UN NOTAIRE.

### TROISIÈME PARTIE.

#### LA CHASSE AUX CHIMÈRES.

(Suite.)

Dans ses jours de bonne humeur, il la relâçait, le soir, avant de se coucher, et s'endormait régulièrement avant de la finir. Quant à Byron, Goethe ou Chateaubriand, mon beau-père eût dit volontiers, comme Chicaneau:

Si j'en connais pas un,  
Je vous être étrange.

Il avait bien, dans sa jeunesse, vaguement entendu parler de Rousseau; mais il le confondait toujours avec Jean-Baptiste, et regrettait parfois que l'auteur d'une ode aussi belle que l'ode au prince de Luc eût manqué de respect à l'archevêque de Paris. Sa fille avait hérité de ces heureuses ignorances, que ses jeunes fraîcheurs et ses limpides regards rendaient presque gracieuses. Lorsque je la pressais sur ma poitrine, cherchant à éveiller dans ce cœur chaste et calme quelques étincelles de passion, je voyais clairement qu'elle me croyait malade, et que, sans la crainte de me déplaire, elle m'eût taté le pouls pour s'assurer si je n'avais pas la fièvre. Lorsqu'à la suite d'une de mes promenades solitaires, je revenais triste, soucieux portant sur mon front ohagrin les traces de mes rêveries, Delphine s'imaginait aussitôt que j'avais la migraine; elle m'apportait, un quart d'heure après, une grande tasse de tisane, et, le soir, elle me frottait le front et les tempes avec un mouchoir imbibé d'eau de Cologne. Mais tout cela était fait avec de la simplicité; au fond de ces soins matériels, vrais, et qui avaient une affection si vraie, si pratique, que je n'avais jamais le courage de la repousser ou de lui dire: "Vous vous trompez; le mal dont je souffre, vous ne pouvez pas m'en guérir." Je la remerciais en quelques mots affectueux, et elle s'éloignait contente.

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.  
Limite Templeton No. 1, 1 mille carrés.  
" Portland West A, 13 1/2 "

AGENCE DE BONAVENTURE.  
Limite Arrière New Richmond, 24 milles carrés.  
Limite Arrière Maria, No. 1 Est, 12 milles carrés.

AGENCE DE RIMOUSKI.  
Limite Massé, No. 1 Est, 16 milles carrés.  
" Neigette, No. 2 14 " "  
" Maupas, No. 2 12 " "  
" Duquesne, No. 1 8 " "

## CONDITIONS DE LA VENTE.

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix à être déterminée le jour de la vente.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la vente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Des plans, indiquant les terrains ci-dessus désignés sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

H. G. MALHOT,  
Commissaire.

## A Louer.

UN EMPLACEMENT situé au coin des rues St. Pierre et Notre-Dame, contenant 127 x 90 pieds avec une maison de 82 pieds de front, sur la rue Notre-Dame. Cette maison ci-devant occupée comme hôtel par la Veuve Staudfeld, vient de subir toutes les réparations nécessaires pour la rendre très confortable, et contient deux vastes logements qui seront loués ou séparément ou réunis ensemble.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à

G. A. CHAMPAGNE, Propriétaire.  
Joliette, 28 Mai 1875.

## MEMOIRES D'UN NOTAIRE.

### TROISIÈME PARTIE.

#### LA CHASSE AUX CHIMÈRES.

(Suite.)

Dans ses jours de bonne humeur, il la relâçait, le soir, avant de se coucher, et s'endormait régulièrement avant de la finir. Quant à Byron, Goethe ou Chateaubriand, mon beau-père eût dit volontiers, comme Chicaneau:

Si j'en connais pas un,  
Je vous être étrange.

Il avait bien, dans sa jeunesse, vaguement entendu parler de Rousseau; mais il le confondait toujours avec Jean-Baptiste, et regrettait parfois que l'auteur d'une ode aussi belle que l'ode au prince de Luc eût manqué de respect à l'archevêque de Paris. Sa fille avait hérité de ces heureuses ignorances, que ses jeunes fraîcheurs et ses limpides regards rendaient presque gracieuses. Lorsque je la pressais sur ma poitrine, cherchant à éveiller dans ce cœur chaste et calme quelques étincelles de passion, je voyais clairement qu'elle me croyait malade, et que, sans la crainte de me déplaire, elle m'eût taté le pouls pour s'assurer si je n'avais pas la fièvre. Lorsqu'à la suite d'une de mes promenades solitaires, je revenais triste, soucieux portant sur mon front ohagrin les traces de mes rêveries, Delphine s'imaginait aussitôt que j'avais la migraine; elle m'apportait, un quart d'heure après, une grande tasse de tisane, et, le soir, elle me frottait le front et les tempes avec un mouchoir imbibé d'eau de Cologne. Mais tout cela était fait avec de la simplicité; au fond de ces soins matériels, vrais, et qui avaient une affection si vraie, si pratique, que je n'avais jamais le courage de la repousser ou de lui dire: "Vous vous trompez; le mal dont je souffre, vous ne pouvez pas m'en guérir." Je la remerciais en quelques mots affectueux, et elle s'éloignait contente.

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.  
Limite Templeton No. 1, 1 mille carrés.  
" Portland West A, 13 1/2 "

AGENCE DE BONAVENTURE.  
Limite Arrière New Richmond, 24 milles carrés.  
Limite Arrière Maria, No. 1 Est, 12 milles carrés.

AGENCE DE RIMOUSKI.  
Limite Massé, No. 1 Est, 16 milles carrés.  
" Neigette, No. 2 14 " "  
" Maupas, No. 2 12 " "  
" Duquesne, No. 1 8 " "

## CONDITIONS DE LA VENTE.

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix à être déterminée le jour de la vente.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la vente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Des plans, indiquant les terrains ci-dessus désignés sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

H. G. MALHOT,  
Commissaire.

## A Louer.

UN EMPLACEMENT situé au coin des rues St. Pierre et Notre-Dame, contenant 127 x 90 pieds avec une maison de 82 pieds de front, sur la rue Notre-Dame. Cette maison ci-devant occupée comme hôtel par la Veuve Staudfeld, vient de subir toutes les réparations nécessaires pour la rendre très confortable, et contient deux vastes logements qui seront loués ou séparément ou réunis ensemble.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à

G. A. CHAMPAGNE, Propriétaire.  
Joliette, 28 Mai 1875.

## MEMOIRES D'UN NOTAIRE.

### TROISIÈME PARTIE.

#### LA CHASSE AUX CHIMÈRES.

(Suite.)

Dans ses jours de bonne humeur, il la relâçait, le soir, avant de se coucher, et s'endormait régulièrement avant de la finir. Quant à Byron, Goethe ou Chateaubriand, mon beau-père eût dit volontiers, comme Chicaneau:

Si j'en connais pas un,  
Je vous être étrange.

Il avait bien, dans sa jeunesse, vaguement entendu parler de Rousseau; mais il le confondait toujours avec Jean-Baptiste, et regrettait parfois que l'auteur d'une ode aussi belle que l'ode au prince de Luc eût manqué de respect à l'archevêque de Paris. Sa fille avait hérité de ces heureuses ignorances, que ses jeunes fraîcheurs et ses limpides regards rendaient presque gracieuses. Lorsque je la pressais sur ma poitrine, cherchant à éveiller dans ce cœur chaste et calme quelques étincelles de passion, je voyais clairement qu'elle me croyait malade, et que, sans la crainte de me déplaire, elle m'eût taté le pouls pour s'assurer si je n'avais pas la fièvre. Lorsqu'à la suite d'une de mes promenades solitaires, je revenais triste, soucieux portant sur mon front ohagrin les traces de mes rêveries, Delphine s'imaginait aussitôt que j'avais la migraine; elle m'apportait, un quart d'heure après, une grande tasse de tisane, et, le soir, elle me frottait le front et les tempes avec un mouchoir imbibé d'eau de Cologne. Mais tout cela était fait avec de la simplicité; au fond de ces soins matériels, vrais, et qui avaient une affection si vraie, si pratique, que je n'avais jamais le courage de la repousser ou de lui dire: "Vous vous trompez; le mal dont je souffre, vous ne pouvez pas m'en guérir." Je la remerciais en quelques mots affectueux, et elle s'éloignait contente.

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.  
Limite Templeton No. 1, 1 mille carrés.  
" Portland West A, 13 1/2 "

AGENCE DE BONAVENTURE.  
Limite Arrière New Richmond, 24 milles carrés.  
Limite Arrière Maria, No. 1 Est, 12 milles carrés.

AGENCE DE RIMOUSKI.  
Limite Massé, No. 1 Est, 16 milles carrés.  
" Neigette, No. 2 14 " "  
" Maupas, No. 2 12 " "  
" Duquesne, No. 1 8 " "

## CONDITIONS DE LA VENTE.

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix à être déterminée le jour de la vente.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la vente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Des plans, indiquant les terrains ci-dessus désignés sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

H. G. MALHOT,  
Commissaire.

## A Louer.

UN EMPLACEMENT situé au coin des rues St. Pierre et Notre-Dame, contenant 127 x 90 pieds avec une maison de 82 pieds de front, sur la rue Notre-Dame. Cette maison ci-devant occupée comme hôtel par la Veuve Staudfeld, vient de subir toutes les réparations nécessaires pour la rendre très confortable, et contient deux vastes logements qui seront loués ou séparément ou réunis ensemble.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à

G. A. CHAMPAGNE, Propriétaire.  
Joliette, 28 Mai 1875.

## MEMOIRES D'UN NOTAIRE.

### TROISIÈME PARTIE.

#### LA CHASSE AUX CHIMÈRES.

(Suite.)

Dans ses jours de bonne humeur, il la relâçait, le soir, avant de se coucher, et s'endormait régulièrement avant de la finir. Quant à Byron, Goethe ou Chateaubriand, mon beau-père eût dit volontiers, comme Chicaneau:

Si j'en connais pas un,  
Je vous être étrange.

Il avait bien, dans sa jeunesse, vaguement entendu parler de Rousseau; mais il le confondait toujours avec Jean-Baptiste, et regrettait parfois que l'auteur d'une ode aussi belle que l'ode au prince de Luc eût manqué de respect à l'archevêque de Paris. Sa fille avait hérité de ces heureuses ignorances, que ses jeunes fraîcheurs et ses limpides regards rendaient presque gracieuses. Lorsque je la pressais sur ma poitrine, cherchant à éveiller dans ce cœur chaste et calme quelques étincelles de passion, je voyais clairement qu'elle me croyait malade, et que, sans la crainte de me déplaire, elle m'eût taté le pouls pour s'assurer si je n'avais pas la fièvre. Lorsqu'à la suite d'une de mes promenades solitaires, je revenais triste, soucieux portant sur mon front ohagrin les traces de mes rêveries, Delphine s'imaginait aussitôt que j'avais la migraine; elle m'apportait, un quart d'heure après, une grande tasse de tisane, et, le soir, elle me frottait le front et les tempes avec un mouchoir imbibé d'eau de Cologne. Mais tout cela était fait avec de la simplicité; au fond de ces soins matériels, vrais, et qui avaient une affection si vraie, si pratique, que je n'avais jamais le courage de la repousser ou de lui dire: "Vous vous trompez; le mal dont je souffre, vous ne pouvez pas m'en guérir." Je la remerciais en quelques mots affectueux, et elle s'éloignait contente.

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.  
Limite Templeton No. 1, 1 mille carrés.  
" Portland West A, 13 1/2 "

AGENCE DE BONAVENTURE.  
Limite Arrière New Richmond, 24 milles carrés.  
Limite Arrière Maria, No. 1 Est, 12 milles carrés.

AGENCE DE RIMOUSKI.  
Limite Massé, No. 1 Est, 16 milles carrés.  
" Neigette, No. 2 14 " "  
" Maupas, No. 2 12 " "  
" Duquesne, No. 1 8 " "

## CONDITIONS DE LA VENTE.

JOLIETTE.

MARDI, 2 NOVEMBRE 1874.

LE CHEMIN DE FER DE LA RIVE NORD.

Nous dirons un dernier mot sur la question si importante du chemin de fer de la Rive, en rapport avec sa localisation depuis Maskinongé jusqu'à Montréal.

D'abord nous allons répondre à une objection subtile de la part des partisans du tracé riverain. Ils disent que le fait d'adopter un autre tracé que celui dressé par ordre de la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord, serait jeter du blâme sur l'ancienne administration; bien plus on ne craint pas de dire haut que ce serait un vote de non-confiance dans l'ancien gouvernement.

Sous l'ancienne administration le contrat pour la construction du Chemin de Fer du Nord avait été octroyé à une Compagnie en existence depuis un grand nombre d'années. En donnant le contrat, le gouvernement abandonnait une partie de son contrôle sur l'entreprise; et la Compagnie restait seule maîtresse de construire la voie ferrée de la manière la plus avantageuse pour elle, c'est-à-dire avec la plus grande économie possible.

Aujourd'hui les choses ont changé d'aspect; la Compagnie a disparu; le gouvernement s'est chargé de l'entreprise; des explorations ont été faites entre Maskinongé et Lachine (et ces travaux ont été faits par des ingénieurs habiles, compétents et désintéressés), et il est devenu évident que le tracé par l'intérieur en offre plus sur le fleuve; 1<sup>o</sup> à cause de la nature du sol; 2<sup>o</sup> à cause de la rareté des matériaux, et de leur prix élevé près du fleuve, et de leur abondance et de leur bas prix dans l'intérieur; 3<sup>o</sup> le chemin serait plus facile à entretenir et à maintenir en bon ordre dans l'intérieur que sur le fleuve; 4<sup>o</sup> le chemin serait plus avantageux à une plus grande partie de la population, favoriserait l'établissement de manufactures sur les nombreux pouvoirs d'eau qui se trouvent à quelque distance du fleuve et servirait d'essor puissant à la colonisation des townships qui se trouvent en arrière de Joliette et des autres paroisses, tels que Brandon, Concelle, Provost, Brassard, Joliette, Cathcart, Cartier, Chertsey, et beaucoup d'autres.

Les hommes ont pu changer d'opinion à ce sujet; mais les circonstances ont-elles changé, la nature du sol s'est-elle modifiée; les besoins des populations sont-ils devenus moindres enfin ce qui était économie en 1871 pour la construction du chemin de fer du Nord et son entretien futur, est-il devenu surcroît de dépenses pour cette même construction, et moins facile d'entretien. Nous ne le croyons pas, et tout homme désintéressé ne peut nier que la construction sera plus économique et sera plus profitable à une plus grande partie de la population de la Rive Nord du St. Laurent par le tracé de l'intérieur que par le tracé riverain.

Quand la construction de cette voie ferrée s'agit sérieusement de nouveau en 1871, on se rappelle que le Président de la compagnie, M. Cauchon, vint demander des souscriptions à notre comté et à celui de Montcalm, faisant voir que la ligne du chemin de fer devait nécessairement traverser ces deux comtés.

Tout le monde se rappelle qu'alors M. Cauchon amenait de l'avant les arguments irréfutables pour faire voir que le tracé par Joliette et le comté de Montcalm était le meilleur et qu'il serait le plus avantageux pour la masse de la population, que ce chemin serait construit beaucoup plus économiquement. Qui ne peut manquer de penser comme nous et de dire que ce qui était bon et vrai en 1871 l'est de même en 1874.

Le nombre de faillites arrivées en Canada durant les premiers trois mois de cette année a été de 396; les obligations s'élevaient à \$4,141,340. Durant les trois mois expirés le 30 juin, il y a eu 432 faillites; les obligations s'élevaient à \$7,871,004. Durant les trois mois expirés le 30 septembre, il y a eu 741 faillites; les obligations s'élevaient à \$9,844,100. De sorte que le nombre total de faillites arrivées durant les neuf mois expirés le 30 septembre est de 1,569 et les obligations totales s'élevaient à la jolie somme de \$21,911,544.

Nous lisons dans le *Moniteur Académique* que le *Mail* de Windsor emploie quatre colonnes à raconter les phénomènes étonnants qui sont apparus récemment près de cette ville. On rapporte qu'une maison à trois milles de Windsor, habitée par un M. Whitehead et sa famille, a été pour un mois sujette à une de ces terribles visites du feu. Des témoins intelligents et dignes de foi certifient avoir vu le feu prendre jusqu'à 32 fois dans la journée, à l'intérieur et sur le toit de la maison. M. Nathaniel Dill dit: «Qu'il a vu un beau

Aujourd'hui l'agriculture est négligée dans cette partie du pays; cependant nous ne craignons pas d'avancer que si la production trouvait un marché facile et avantageux, elle serait vingt fois plus considérable; car le sol y est d'une fertilité sans égal et qui surpasse celle de tous les autres parties de cette Province.

Dans ce pays, comme ailleurs, en Amérique, l'agriculture a été négligée, les intérêts de la classe agricole ont été méconnus et méprisés. On n'a jamais voulu faire quelque chose pour le commerce et l'industrie. Du cultivateur on s'en est occupé, dans les grandes entreprises publiques, comme de l'homme dans la lune. Il est temps, croyons-nous, qu'on revienne sur le passé et sur ses erreurs. Il est temps qu'on s'occupe un peu de l'habitant des campagnes. Car après tout c'est lui qui nourrit les marchands et les industriels et les hommes de profession, etc., enfin c'est lui qui produit et qui exploite la source première de toutes les richesses.

Les circonstances présentes doivent rappeler au gouvernement comme aux individus que la classe agricole doit être la plus nombreuse et que pour arriver il faut lui procurer tous les avantages qui rendent ses seurs plus riches en lui donnant plus de facilité dans le travail—plus de moyens pour arriver à cette aisance que tout le monde désire et dont tous ont besoin. Eh bien! depuis quelques années, les campagnes se sont dépeuplées au profit des villes. On y trouvait un travail plus rémunérateur, plus payant que celui qu'exige celui des champs. Tous se sont rués sur les villes. Aujourd'hui la misère a frappé à la porte des deux cinquièmes de la population qui travaille, et l'on ne sait encore quelles proportions vont prendre cette misère et ces besoins. Des commotions politiques graves peuvent suivre d'un tel état de choses. Il est donc nécessaire pour les gouvernements d'éviter de telles circonstances et de faire en sorte qu'elles ne reparassent jamais.

C'est en favorisant la nombreuse classe des cultivateurs qu'on arrivera là. Il se présente une bonne occasion de le faire, que le gouvernement en profite; et il aura bien mérité de tous, c'est-à-dire du plus grand nombre, même lorsqu'il aurait heurté quelque peu les intérêts du commerce et de l'industrie.

INFORMATIONS.

Judi, 28 novembre, fête des SS. Apôtres Simon et Jude, Monseigneur l'évêque de Gratianopolis a fait l'ordination suivante dans la chapelle de l'Hôpital Général, rue Guy:

Prêtres:—MM. J. Giguère et F. P. B. Beauchamp, tous deux du diocèse de Montréal.

Diocèses:—MM. F. X. P. Mondor et F. Bonin de Montréal, J. Kelly de Springfield, J. G. Normandeau d'Ogdensburg, J. Goodwin, de Providence, et M. Tiernan, de London.

Sous-Diocèse:—M. J. A. Ward, de Providence.

Nicolet.—Le Sr. Raphaël, fête patronale du Séminaire de Nicolet, a été célébrée avec une grande pompe, dans la chapelle de cette institution, dimanche dernier. Sa Grandeur Mgr. de Trois-Rivières y assistait. A l'office du matin Mgr. Ladéche fit les ordinations suivantes:

Tonurés: MM. Hospice Douville, Pierre Raiche, Evariste Pelletier, Zéphirin Labaye, James Roach et Pierre Fortier.

Minors: MM. J. Adolphe Blondin, Edmond Poulin de Courval, Théophile Joyal et Norbert Proulx. Tous appartenant au diocèse des Trois-Rivières; à l'exception de M. Jaulas Roach qui appartient au diocèse de Providence.

On a reçu tous les rapports de la votation dans Peterboro-Ouest. M. Scott, observateur, est élu par une majorité de 1 voix.

Le nombre de faillites arrivées en Canada durant les premiers trois mois de cette année a été de 396; les obligations s'élevaient à \$4,141,340. Durant les trois mois expirés le 30 juin, il y a eu 432 faillites; les obligations s'élevaient à \$7,871,004. Durant les trois mois expirés le 30 septembre, il y a eu 741 faillites; les obligations s'élevaient à \$9,844,100. De sorte que le nombre total de faillites arrivées durant les neuf mois expirés le 30 septembre est de 1,569 et les obligations totales s'élevaient à la jolie somme de \$21,911,544.

brillant matin, la fumée s'échappait d'une planche à l'intérieur de la chambre, disparaître et revenir encore; disparaître une seconde fois et alors le feu commencer, son doigt noir et la chaleur de la planche prouvant la réalité du feu.

Il n'était pas à plus de deux pieds de la place où la fumée et le feu s'échappaient, et examina de près le lieu. Il n'y avait aucun soupçon porté contre les enfants dans cette maison, ou leurs parents, d'être les auteurs de ces feux. Ceci n'est qu'un échantillon de ce qu'on dit avoir eu lieu tous les jours, [jamais la nuit] et le monde est follement certain que ce n'est pas l'œuvre d'un incendiaire, et qu'il ne voit aucun être humain près du feu quand il commence. Ces faits sont extraordinaires, et comme il doit y avoir une raison pour cela nous pensons que les esprits épeurés des habitants de Windsor n'auront bientôt plus aucun sujet de trouble.

MONTREAL-OUEST.

L'élection d'un membre à la chambre des Communes a eu lieu samedi et s'est terminée par la victoire du candidat ministériel, M. T. Workman. Jusqu'au commencement de la semaine dernière, toutes les chances étaient en faveur de M. T. White et son succès ne laissait aucun doute. Mais le parti libéral voulait à tout prix remporter la victoire; et tout fut mis en œuvre par les journaux rouges et les partisans du gouvernement pour discréditer le candidat de l'opposition.

D'après ce que nous avons pu voir le résultat de la lutte est surtout dû autant que M. White a été représenté comme un franc-maçon, et qu'il l'est en effet; ce qui lui a fait perdre une grande partie du vote canadien-français.

La majorité de M. Workman est de cinquante.

L'HOSPICE DE ST. JEAN DE DIEU.

Judi, a eu lieu, à la Longue Pointe, l'érection canonique et la bénédiction solennelle du magnifique établissement de l'Hospice St. Jean de Dieu, destiné aux aliénés.

Vers 3 hrs. P. M., une société d'élite des représentants du clergé, des autorités politiques et civiles, de la faculté médicale, de la presse, et un bon nombre des meilleurs amis de cette institution naissante, s'y trouvaient réunis. Voici la liste des distingués visiteurs:

S. G. Mgr. Nivéque de Gratianopolis, M. M. les chanoines G. Lefrançois, E. Moreau et L. Monseigneur, les Révérends MM. Gratian, et Senteigne S. S., C. Martin, J. Lacombe, A. Thérien, Samuël, Diète, O. Savoy, Charbonneau, A. Villeneuve et le Frère Eusèbe.

Son Honneur M. le Juge Monk, l'hon. Sénateur Trudel, M. le Sheriff Leblanc, l'hon. G. Oudinet, MM. Tailleux, Dr. Beaubien, Dr. W. Ward, Dr. Monnt, Dr. Perrault, Perry, C. Garth, Vinet, N. Valois, Gravel, P. de la, S. S. Verger, G. B. Anon, Roche, et M. Lamontagne, l'habile architecte de cette maison.

L'évêque, assisté de MM. les chanoines Lamarche et Moreau, ayant revêtu les ornements pontificaux et le clergé son habit de couleur, ont descendu processionnellement au vestibule de la maison, où fut donnée une première bénédiction, puis la procession se rendit de là, au chant des hymnes sacrés, à la nouvelle chapelle que l'évêque bénit, après les cérémonies et prières ordinaires.

Cette magnifique chapelle occupe le centre de l'édifice et présente le plus beau coup d'œil. Les proportions ne manquent point de grandeur, ni les détails d'ornements et de richesse. Les bancs, les jubés et les regards sont disposés de manière à fournir la plus grande facilité à toutes les catégories de personnes qui habitent la maison, pour assister à tous les offices de l'Église.

L'établissement est, comme on le sait, l'œuvre de nos entreprenants et charitables Seigneurs de la Providence. La Revérende sœur Thérèse de Jésus, qui en est, on peut dire, la fondatrice et l'âme, compte actuellement avec elle 30 sœurs professes et une dizaine de converses. Toutes ces zélées religieuses suffisent à peine à l'ouvrage de cette immense maison et leur nombre devra sans doute être probablement doublé. En attendant, la Supérieure emploie un certain nombre de servantes laïques, soit comme gardiennes dans les salles de femmes, ou comme aides et compagnes des Sœurs dans les divers autres offices. Il y a cinq salles d'hommes et sept de femmes. Chaque une de ces salles est sous la surveillance d'une Sœur, qui, dans le département des hommes, a à ses ordres deux gardiens. Le nombre des patients est actuellement de 420, et il augmente chaque jour davantage; en sorte que, bien que l'espace ne manque pas encore, il ne serait cependant pas étonnant qu'on fût forcé, dès l'an prochain, d'ajouter à la bâtisse une autre aile très considérable.

En entrant dans la maison, on est frappé de l'apparence de bien-être et de gaieté que lui donnent les dimensions d-s corridors, la disposition de la lumière et l'exquise propreté qui, à défaut de luxe, brille partout. La ventilation est parfaite et le système

appliqué ici par M. Garth est de beaucoup supérieur à tout ce que nous avons encore vu. La variété est qu'il n'y a point un seul appartement, quelque peu considérable, qui n'ait une bouche de ventilation et dont l'air ne puisse en fort peu de temps être complètement renouvelé. On comprend toute l'importance, pour un établissement de ce genre, de l'amélioration dont nous parlons ici. Ce n'est pas du reste la seule qui mérite de fixer l'attention.

L'appareil de chauffage à l'eau chaude, qui comprend environ 14 milles de tuyaux, et celui de l'éclairage au gaz sont également de M. Garth et ne laissent rien à désirer. Les fournaises sont placées en dehors de l'édifice et dans les meilleurs conditions possibles pour prévenir tout accident. Nous avons aussi beaucoup remarqué les précautions qu'on a prises contre le danger d'incendie par l'introduction de l'eau dans toutes les parties de la maison. Il y a un ouvrage précieux. Une pompe puissante puise au fleuve même toute l'eau nécessaire à l'établissement. Elle entretient une citerne extérieure de 60,004 gallons, et dans le haut de l'édifice deux réservoirs de 17,000 gallons chacun, d'où l'eau descend et se distribue de là partout. Dans chaque grand corridor, il y a une arrière considérable, à laquelle on a adapté une hose ou tuyau de cuir d'une longueur suffisante pour, en cas d'incendie, porter l'eau à n'importe quel point de l'étage où le feu se déclarerait.

—N. Monde.

NOCES D'OR.

DE RVD. M. R. GREVIER, V. G.

Nous empruntons au *Nouveau-Monde* les principaux détails de cette fête.

Mardi dernier, la paroisse de Ste. Marie de Monnoir offrait l'un des spectacles les plus consolants pour les cœurs catholiques qu'il nous ait jamais été permis de contempler. Il s'agissait de fêter les noces d'or d'un des vétérans les plus illustres du clergé canadien, le Rvd. Messire Edouard Grevier, vicaire général et curé de Ste. Marie.

C'est une dette contractée envers les initiateurs de cette magnifique démonstration que de proclamer combien leurs efforts ont été couronnés d'un brillant succès. En effet, rarement nous avons vu une manifestation aussi chaleureuse d'amour et de respect que celle dont le vénéré curé a été l'objet. La paroisse tout entière s'était donnée la main pour célébrer dignement la cinquantième année de sacerdoce de son vénérable pasteur, et des témoignages d'estime et de vénération non équivoques ont dû prouver abondamment combien notre peuple catholique sait connaître les services rendus par les ministres de notre sainte religion.

Avant de donner les détails de ce jour, on nous permettra de donner quelques traits biographiques sur les héros de la fête.

Messire Edouard Grevier naquit le 6 novembre 1799, au Cap de la Magdeleine, près des Trois-Rivières d'une honnête et pieuse famille de cultivateurs.

Il fit ses études au Séminaire de Nicolet où il se fit remarquer par son application, ses talents naturels et sa conduite exemplaire.

Le 13 octobre 1825, il fut ordonné prêtre par Mgr. Plessis.

Après son ordination, il fut donné comme aide au Rvd. M. Girouard, fondateur du Séminaire de St. Hyacinthe, qui lui confia la direction de cette maison. Les manières affables, la bonté de cœur, le zèle pour le bien du pieux directeur ont laissé une impression ineffaçable dans le cœur des élèves d'alors.

Après quelques années de ministère à St. Luc, le Rvd. M. Grevier succéda à M. Girouard à St. Hyacinthe, où il fonda l'Hôtel Dieu.

En 1852, à la division du diocèse de St. Hyacinthe, M. Grevier fut nommé curé de Ste. Marie. Dès l'année suivante, il ouvrit deux maisons d'éducation, l'une pour les filles l'autre pour les garçons. La première est sous la direction des Dames de la Présentation. Le second établissement est le collège de Monnoir qui doit sa fondation et sa permanence aux sacrifices et au dévouement de M. Grevier.

Dès la veille, les élèves du collège avaient présenté une adresse à leur cher supérieur, en l'accompagnant du splendide cadeau d'un calice et de bougies en vermeil. En même temps, M. le curé du Cap de la Magdeleine et M. Montplaisir, député fédéral de Champlain, offrirent une belle statue du Sacré Cœur de la part de la paroisse du Cap, où naquit M. Grevier. Ces divers présents sortent de la main Conu, Villeneuve & Cie, de Montréal.

CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Le Conseil s'est réuni à Montréal le 21 octobre 1874. Présents: L'hon. Commissaire de l'Agriculture et des travaux publics, l'hon. J. J. Ross, MM. Beaubien, M. P. P. Blackwood, Browning, Casavant, DeBois, Faribault, Gaudet, M. P. Gauvreau, Landry, M. P. P. Levesque, Marsau, Massue et Somerville.

M. Browning, le président ayant pris le fauteuil, le secrétaire fait la lecture du procès verbal de la dernière assemblée, le quel est approuvé et adopté.

Avant de procéder à l'élection, M. le Président présente une adresse exposant les travaux du Conseil pendant l'année écoulée.

M. Massue seconde par M. Beaubien fait motion: Que l'adresse de M. le Président, qui vient d'être lue soit approuvée, fasse partie des minutes du Conseil et que copie en soit envoyée à l'hon. Commissaire de l'Agriculture.

Adopté. M. Levesque seconde par M. Somerville fait motion: Que M. Browning soit réélu président et M. Massue vice-président du Conseil pour l'année 1875-76.

Adopté. Le secrétaire ayant fait lecture du rapport du comité exécutif depuis le 18 juillet jusqu'à ce jour, le Conseil prend en considération cette partie qui se rapporte à l'école d'agriculture de Richmond.

L'hon. J. J. Ross seconde par M. Faribault fait motion: Que avant de payer à l'école d'agriculture de Richmond la subvention qu'elle réclame il est nécessaire de s'assurer si les conditions imposées par le Conseil ont été remplies et qu'un comité composé de MM. Blackwood, Landry et Levesque soit chargé de visiter la dite école et de faire rapport au comité exécutif qui décidera cette question.

Adopté. M. Beaubien seconde par M. Massue fait motion: Que à l'avenir et après la présente année scolaire il ne sera accordé aucun octroi qu'aux écoles d'agriculture qui auront compté au moins dix élèves en moyenne, durant l'année scolaire précédente.

Adopté.

CROUPES.

Si vous vous êtes coupé avec un instrument tranchant qui soit pur, c'est-à-dire exempt de rouille, de vieille graisse ou d'autres ordures, le plus sûr moyen est de serrer immédiatement la plaie, de manière qu'elle ne saigne pas. Si elle est petite, vous la couvrez d'un pain à cacheter mouillé ou d'un peu de pâte non levée. L'air ainsi ne pénétrant pas, elle est guérie le lendemain.

Si la plaie est assez grande, couvrez-la de pâte pareillement et enveloppez-la; elle se recolle et reprend. Si l'instrument est sale ou si on s'est coupé avec une scie, il faut laver la plaie à l'eau fraîche, en rapprochant ensuite les bords, couvrir le tout de toile d'araignée pour arrêter le sang, l'envelopper dans un linge et rester tranquille.

Après des blessures qui ont produit de l'émotion ou quelque douleur vive, il ne faut boire que de l'eau, s'asseoir dans le calme et laisser en repos la partie blessée.

PIQUES D'AIGUILLES.

Le meilleur moyen de guérir sur-le-champ une piqure d'aiguille et d'épinglé n'est pas, comme on le fait ordinairement, de presser la blessure pour la faire saigner. On ôte la douleur au contraire, et la piqure n'est rien, si on l'empêche de saigner. Mais lorsqu'une écharde ou un petit éclat de bois est entré dans le doigt ou ailleurs, il faut le retirer d'abord s'assurer que rien n'est resté dans la blessure, et mettre dessus un petit emplâtre de peau d'oignon bouillie; ce qui prévient les congestions d'humours ou abcès.

FAITS DIVERS.

JUGEMENT.—On nous informe que la Cour de Révision siégeant à Montréal a renversé le Jugement de la Cour Supérieure siégeant pour ce District, dans la cause de Foucher vs J. La. Mireau.

LA PICOTTE.—La picotte fait beaucoup des progrès dans la ville de Beauharnois, qu'il serait difficile de se dissimuler et menace de faire un grand nombre de victimes.

Le feu a été mis samedi dans la prairie, en arrière de St. Boniface. Comme il faisait grand vent ce jour-là, en très-peu de temps la prairie s'est trouvée couverte de flammes sur un espace considérable. Une grande quantité de foin en meules a été détruit. Le dommage causé est immense. On dit que le feu a été mis par un parti d'arpenteurs employés à localiser l'embranchement de Pembina. Et l'on ajoute qu'il sera probablement inutile des poursuites.

On annonce quatre faillites arrivées samedi parmi les courtiers de Wall Street, New-York; ce sont C. G. White, Charles White, R. T. Fuller et H. Irvine, Joachim Davis, marchand de bois et Warren et Wyman, libraires, tous de New-York, ont aussi déposé leur bilan. E. Butlerick et Cie, de New-York, ont fait des arrangements avec leurs créanciers pour continuer les affaires de la maison.

UNE MAJESTÉ TOMBÉE.—On lit dans le *Século*, de Milan, du 30 septembre.

Parmi les pauvres qui sont restés sans toit pour les abriter le 29, jour de la Saint Michel et du terme d'un grand nombre de loyers, il y avait une majesté réelle, un monarque positif, descendant d'une antique race royale qui a eu, elle aussi, ses jours de gloire. Ce roi est Léon VII d'Arménie, prince de Korigosz, dont le père, en 1846, fut déposé par les Russes. Peu de temps après, les citoyens acclamèrent le fils roi, sous le nom de Léon VII, mais un simple ordre de St. Pétersbourg suffit pour le faire descendre du trône, et ses biens furent confisqués; la pension de 12,000 fr. qu'il recevait de la Russie lui fut également supprimée. Le roi sans royaume avait toutefois des capitaux sur les Banques anglaises et américaines, mais quelques désastres financiers les lui firent perdre. Il vendit ses joyaux et tout ce qu'il possédait, de manière à ce que bientôt il n'eût plus absolument rien. Aujourd'hui, il se trouve à Milan avec sa femme et six enfants en bas âge dans une misère profonde, sans même avoir un toit où se réfugier. Ses enfants sont à peine couverts de quelques lambeaux d'étoffe.

COMMERCE.—Il n'y a eu qu'un bien léger mouvement dans chaque département du commerce durant la semaine dernière, et la position n'a subi qu'un faible changement. A vrai dire, on ne s'attend à aucun changement dans le sens d'un progrès d'activité. La saison où il se fait ordinairement quelques affaires s'enfuit rapidement, et il n'y a rien dans la présente situation pour faire espérer que les quelques semaines qui nous restent avant la fermeture de la navigation donnent aux affaires un élan nouveau. Les bons résultats que devra opérer la superbe récolte de cette année ne se feront pas sentir avant le printemps; en attendant, la recette agricole aura bien assez à faire de liquider les dettes, et ouvrir ainsi le chemin d'une nouvelle prospérité financière.

A Ontario, la seule activité qui s'y fasse sentir sur les marchés de grains existe principalement pour l'orge, dont de grandes quantités sont rapidement exportées aux Etats-Unis. Le blé aussi entre au marché avec une jolie rapidité, mais la hausse récente sur les frots océaniques, et le manque de spéculation en Angleterre, réagissent défavorablement contre les opérations du commerce de grains. En conséquence, le stock s'accumule dans les ports des grands lacs. Cependant, il y a eu ces jours-ci quelque progrès dans les remises d'argent, et sous ce rapport on s'attend encore à une amélioration.

—Gazette de Montréal.

CHATEAUBRIAND ET WASHINGTON.—Chateaubriand raconte dans ses mémoires les circonstances de son entrevue avec Washington:

Lorsque j'arrivai à Philadelphie, dit-il, le grand Washington n'y était pas. Je fut obligé de l'attendre une quinzaine de jours. Il revint. Je le vis passer dans une voiture qu'emportaient avec rapidité quatre chevaux fringants, conduits à grandes guides. Washington, d'après mes idées d'alors, était nécessairement Cincinnatus. Cincinnatus en carrosse dérangeait un peu ma République de l'an de Rome 296. Le directeur Washington pouvait-il être autre chose qu'un ruste piquant ses bouffes de l'aiguillon, et tenant le manche de la charrue? Mais quand j'allai porter ma lettre de recommandation à ce grand homme, je retrouvai la simplicité du vieux Romain.

Une petite maison dans le genre anglais ressemblant aux maisons voisines, était le palais du président des Etats-Unis; point de gardes; pas même de valets. Je frappai; une jeune servante ouvrit.

Je lui demandai si le général était chez lui; elle me répondit qu'il y était. Je repliquai que j'avais une lettre à lui remettre. La servante me demanda mon nom, difficile à prononcer en anglais, et qu'elle ne put retenir. Elle me dit alors doucement: Walk in, sir. "Entrez monsieur."

Puis elle marcha devant moi dans un de ces étroits corridors qui servent de vestibule aux maisons anglaises, et m'introduisit dans un parloir, où elle me pria d'attendre le général.

Je n'étais pas ému. La grandeur de l'âme ou celle de la fortune ne m'en imposent point, j'admire la première sans en être ébranlé; la seconde m'inspire plus de pitié que de respect. Visage d'homme me me troublerait jamais.

Au bout de quelques minutes, le général entra. C'était un homme d'une grande taille, d'un air calme et froid plutôt que noble. Il est ressemblant dans ses gravures. Nous nous assimes; je lui expliquai tant bien que mal le motif de mon voyage. Il me répondit par monosyllabes, français ou anglais,

et m'écouait avec une sorte d'étonnement. Je m'en aperçus et je lui dis avec un peu de vivacité...

CADRE Oculaire. Le paysan chinois, qui n'a ni montres ni pendule, demande l'heure à un cadran natu...

Quelques gaietés de Cham sur les réserves: -Sergent, causent trop dans les rangs, vos soldats! -Pas ma faute, capitaine tous avocats?

MARCHÉ DE JOLLETTE. Joliette, 30 Octobre 1875. Table listing prices for various goods like flour, sugar, and oil.

BIBLIOGRAPHIE. CALENDRIER DE LA PUISSANCE DU CANADA. Le Calendrier de la Puissance du Canada pour l'année bissextile 1876...

MAISON DE PENSION PRIVÉE. Madame vve. J. Hte. Lavigne annonce au public qu'elle tient, depuis le 1er Octobre...

CANADA. Province de Québec, District de Joliette. No. 7227.

Dans la Cour de Circuit POUR LE DISTRICT DE JOLLETTE. EN VACANCE.

LUNDI LE VINGT-CINQUIÈME jour du mois d'OCTOBRE mil huit cent soixante quinze.

THÉODORE RIVARD, sollicitor de la Ville de Joliette, dans le District de Joliette. Défenseur.

GILBERT ROBITAILLE, cultivateur de la dite Paroisse de Ste. Emmeline de l'Énergie, dans le dit District.

Il EST ORDONNÉ, sur la motion de MM. Baby & McConville, Eer, Avocats du Demandeur, en autant qu'il s'agit par le retour de A. B. Desy, l'un des Huissiers Jures de la Cour Supérieure pour la Province de Québec...

MORIN & DÉNILETS, G. C. C.

CORBILLARD CERCUEIL ET VOITURES.

M. OCTAVE CHARTIER, Carrossier, de la Ville de Joliette, prend la liberté d'annoncer au public qu'il tient constamment UN CORBILLARD, pour les adultes.

UN CORBILLARD, pour les enfants.

M. CHARTIER se chargeant de conduire son Chariot, à demande, soit à Joliette soit dans les autres paroisses, à des conditions libérales.

M. CHARTIER tiendra aussi, des cerceaux de toute description que l'on pourra se procurer à des prix avantageux.

M. CHARTIER profite de cette occasion pour rappeler à ses pratiques et au public qu'il a toujours un assortiment varié de voitures d'hiver et d'été, de toutes sortes, wagons, barouches, buggies, carrioles, sleigh &c. &c., que l'on peut voir et examiner à son nouveau magasin de voitures faites.

RUE ST. PIERRE JOLLETTE. Termes faciles, conditions libérales, prix réduits.

OCTAVE CHARTIER, Joliette, 28 Oct. 1875.

AVIS. ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. Québec, 19 Octobre 1875.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le 18 Novembre 1875.

G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég.

BOIS DE CONSTRUCTION A VENDRE. M. ANTOINE GAUDET, offre en vente une quantité considérable de bois de construction, de charpente et autres, de toute dimension, de 20 à 30 pieds de longueur.

Planches, Madriers de pin, d'épinette, Lattes, Bardes, Bois à Colombages.

Les personnes désireuses de faire aucun achat de quelque quantité de bois, gagneront beaucoup en se donnant leurs ordres et devis, avant le commencement de l'hiver.

Les ordres, devis et commandes peuvent être reçus tous les jours à Joliette, chez M. George Levesque, hôtelier, ou chez le sous-signe, au Lac Beauport, M. Jacques. Termes faciles, conditions libérales. ANTOINE GAUDET, Commorçant de bois. Joliette, 21 sept. 1875.

AVIS. Des sollicitations seront reçues par le sous-signe à son bureau, au Palais de Justice en la ville de Joliette, jusqu'au 31 Octobre...

B. H. LEPROHON, Sheriff. Joliette, 1 Octobre 1875.

NOUVEL ETABLISSEMENT



J. Fern. LANDRY TAILLEUR. COIN DES RUES ST. BARTHELEMI ET NOTRE DAME.

[Porte voisine de M. Jos. Landry, Menuisier]

M. J. F. Landry laisse savoir à ses amis et au public en général qu'il est prêt à prendre toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés.

Tous ouvrages garantis et sans supérieurs pour la justesse et l'élégance. Toutes commandes exécutées sous le plus court délai. Joliette, 6 Septembre 1875.

SITUATION DEMANDÉE. Un jeune homme, muni des meilleurs recommandations et ayant plusieurs années d'expérience dans le commerce de campagne...

On a besoin. A St. Alphonse, d'une institutrice qualifiée et pouvant enseigner l'Anglais et le Français. S'adresser aux commissaires ou au sous-signe M. LAVOIE, Sec.-Trés. St. Alphonse, 11 Septembre 1875.

MAGASIN DE FER AIME RIOPEL. Place Lavaltrie EN FACE DU MARCHÉ JOLLETTE.

M. AIME RIOPEL a l'honneur d'informer le public en général qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN DE FER comprenant un assortiment générale varié de:

Chaudières, Clous à planche, Bouilloires, Clous à cheval, Poêles, Clous à bardeau, Haches, Scies, Bêches, Râteaux, Serpes, Ustensiles de cuisine, &c. &c.

Specialité d'Outils. Les menuisiers, charpentiers, les forgerons, et les cultivateurs trouveront toujours chez M. Riopel les articles ci-dessus à des PRIX AVANTAGEUX.

Joliette, 10 Mai 1875.

Attention! Attention! Par la vigilance et la ponctualité avec laquelle on est servi chez J. J. PROVOST COIN DES RUES St. Charles Borromée et Notre Dame

il semble que le perron est baissé de deux degrés, au moins, car on ne peut aller ailleurs, en suivant la foule qui toujours entre et sort comme si le perron n'était plus un obstacle. Mais c'est un curieux, dit Paul à Jean, il ne nous traite pas, Non, dit Jean, ne sais-tu pas que c'est un scandale à présent?

Mais en revanche, il nous vend des liquors si purs, de la bonne fleur, du bon Café, du bon Poisson, du bon Thé, du bon Caviar, du bon Sucre, et de toutes sortes de Groceries à si bon marché et sans nous tromper, que l'on épargne beaucoup en achetant chez lui.

Il n'a pas cessé non plus d'acheter les Grains de toute sorte ainsi que la Farine d'avoine, et il paie toujours le haut prix. En ce cas, continuez de l'encourager, Merci d'avance, Messieurs, et venez me voir. J. J. PROVOST. Joliette, 20 Avril 1875.

ATTENTION. Magasin de Chaussures.

L. MENARD. A l'honneur d'annoncer au public qu'il transporte son établissement dans la maison en briques de Madame Lafortune, RUE NOTRE DAME.

On y tiendra constamment l'assortiment le plus considérable de CHAUSSURES -CONSTANT EN- BOTTINES de toutes sortes pour Dames et Enfants. Baskets, Congress, Souliers pour Hommes.

qu'il peut vendre à TRÈS BAS PRIX. L. M. fait les chaussures à l'ordre et exécute promptement les ordres qui lui sont donnés. Ouvrage garanti. Joliette, 8 Juin 1875.

A. CORNELLIER & FRÈRE. Ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, qu'ils viennent d'ouvrir un magasin d'Épicerie de toutes sortes à l'ancienne Place d'affaires de

E. CORNELLIER (Près de l'Hôtel Deschamps.) RUE NOTRE DAME. Leur assortiment consistant en Groceries, Provisions, Vins et Liqueurs de toutes sortes, est des plus variés et des mieux choisis.

Messieurs les Hoteliers de la ville et de la campagne sont spécialement invités à venir visiter leur établissement, qui est des plus considérables et pourront se convaincre de la modicité des prix. Joliette, 13 Avril 1875.

C. E. PARISEAU MAGASINS DE MEUBLES 449 Rue Notre-Dame MONTREAL.

Une collection variée de Meubles de tous les prix et de toutes les Descriptions. Mai 1875. -aa -hips -13

Ls. G. MARTIN Architecte 15 Rue St. Lambert MONTREAL. 10 Décembre 1873.

M. LOUIS ROBITAILLE a l'honneur d'annoncer que le 1er Mai courant il a transporté son établissement dans la bâtisse ci-devant occupée par M. G. E. Panneton, épicier, porte voisine de la Banque d'Épargne.

M. L. Robitaille profite de la circonstance pour remercier ses amis et le public en général de l'encouragement libéral qu'ils ont bien voulu accorder jusqu'à présent à la Pharmacie Canadienne et prend la liberté de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir.

Outre un assortiment varié de drogues, médicaments patentés, parfums, objets de fantaisie et de toilette, teintures, savons, essences et sirops assortis, etc., etc., le sous-signe offre en vente une quantité considérable de:

Graines d'oignon, de Trèfle de l'Ouest, de Rave, de Rave blanc et jaune, de Betteraves, de Carottes, de Choux, de Choux de St. Jean, de Tabac.

Aussi - un assortiment complet de graines de Sours. Toutes graines importées directement des meilleurs maisons anglaises, françaises et américaines sont offertes aux acheteurs avec les meilleures garanties.

M. les médecins et marchands de la campagne trouveront l'avantage de faire leurs achats à la PHARMACIE CANADIENNE, car ils seront toujours sûrs de trouver à cet établissement les meilleurs articles aux prix les plus modérés.

Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai. M. L. Robitaille est agent pour les préparations médicales suivantes: Sirop de gomme d'épinette rouge de Gray, Pastilles Bronchiales du Dr. Nelaton, Baume Samaritain de Wood, Sirop Primrose pour les enfants, Remède Chinois pour la coqueluche, Sébécaille de Duncan.

PLACE LAVALTRIE, EN FACE DU MARCHÉ. Joliette, 10 Avril 1875.

ASSUREZ-VOUS A LA STADACONA. COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE.

DIRECTION DE MONTREAL: Thomas Workman, Sec., Maurice Cuvillier, Ecr., C. O. Ferrault, Sec. D. Ferrier, Sec., Amable Jodoin, Ecr.

UNE COMPAGNIE NATIONALE BUREAU PRINCIPAL, QUEBEC. SUCCURSALE: 15 PLACE D'ARMES.

C. O. FERRAULT, Sec. & Gérant, District de Montreal. MONTREAL.

La meilleure preuve du développement de la richesse dans un pays est la formation de larges compagnies formées par les accumulations de l'épargne. Au Canada, l'assurance sur la vie est la formation de larges compagnies formées par les accumulations de l'épargne.

Prenez le rapport fait chaque année au Gouvernement par les Compagnies d'assurances de leur situation. Voyez celles dont les pertes en sus-pens ou les pertes constatées sont le moins nombreuses et vous reconnaîtrez à l'instant même, et les meilleures compagnies et celles que le public favorise le plus.

P. E. McCONVILLE Agent. Pour les comtes de Joliette, Montcalm et L'Assomption. Joliette le 1er avril 1875.

Compagnie d'Assurance LA ROYALE CANADIENNE

Reclamations Régles et soldes sous le plus court délai. GARANTIES INCONTESTABLES.

CAPITAL, \$5,000,000. FONDS DISPONIBLES, PRES \$1,100,000.

DIRECTEURS: F. SINCENNES, Directeur "La Banque du Peuple", W. F. KAY, Directeur "Banque des Marchands du Canada", JOHN OSTELL, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz", ANDREW WILSON, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz" et "La Compagnie des Chars à Bains", M. C. MULLARKY, Président "Le Crédit Foncier du Bas-Canada", J. ROSAIRE THIBAUDEAU, Directeur "La Banque Nationale", W. F. KAY, Directeur "Banque des Marchands du Canada", ANDREW ROBERTSON, Vice-Président "Chambre de Commerce de Montreal et de la Chambre de Commerce de la Puissance", DUNCAN M. INTYRE, de Messrs. McIntyre, French & Co., Negotiants, HUGH MACKAY, de MM. MacKay & Frère, Negotiants.

OFFICIERS: Président: J. P. SINCENNES, Vice-Président: JOHN OSTELL, Gérant Général: ALFRED PERRY, Secrétaire: ARTHUR GAGNON, Gérant de la Marine: CHS. G. FOITIER, Sous-Gérant: DAVID, L. KIRBY.

Assure toute description de risques contre le feu, Cargaisons et Coques de la navigation intérieure; aussi Cargaisons océaniques et frêts sur les steamers et vaisseaux à voile, de première classe.

Bureau principal: 160, rue St. Jacques, Montreal. CHARLES B. H. LEPROHON, Agent à Joliette. BUREAU: COIN DES RUES ST. LOUIS & S. JOSEPH. Joliette, 5 Mai 1875.

PROTECTION ABSOLUE. TOUJOURS PRET.

TRIOMPHE!!! TRIOMPHE!!!

La nouvelle machine améliorée (Babcock), dont le plan est ci-dessus, est le meilleur et le plus sûr extingueur du jour. Des milliers de propriétés ont été arrachées à l'incendie par cette machine et des millions de milliards ont été ainsi sauvés et épargnés aux propriétaires.

La Triomphe devrait se trouver dans toutes les maisons de quelque valeur, à la Ville comme à la campagne et inévitablement dans toutes les Communautés, maisons de Fabriques, etc.

J. U. FOUCHER, Agent à Joliette. Joliette, 3 Mai 1875.

HOTEL DUGAS A VENDRE. Un emplacement de 45 pieds de front sur 1/2 arpent de profondeur situé sur la rue St. Barthélemy, en la Ville de Joliette, bâtie de maison et dépendances.

Un emplacement situé au même endroit et voisin du premier, comprenant 45 pieds de front sur 1/2 arpent de profondeur, bâtie d'une maison et dépendances, avec tous les agrès et accessoires. L'acquéreur pourra acheter, au même temps que le dernier lot, une quantité d'écorce suffisante pour la fabrication d'un anneau d'opération.

Pour les conditions s'adresser au propriétaire soussigné. BENJAMIN GOULTE, Joliette. 14 Août 1875.

M. ABEL DUGAS, vient d'avoir dans une des grandes maisons de M. Jos. Couillard, 25 rue de la Grande-Porte voisine du Bureau du Télégraphe.

UN HOTEL fort recommandable AUX VOYAGEURS et au public par ses chambres nombreuses, ses tables bien servies, ses liqueurs variées et choisies. Des chars à l'Hôtel Dugas, passage Grande-Bonne, voitures au besoin - Grands Ecueurs. Joliette, le 1er mai 1875.

Atelier Typographique  
DE LA  
**"Gazette de Joliette."**  
ON EXECUTE  
A CE BUREAU  
TOUTES SORTES  
**D'IMPRIMES**  
Tels que  
**LES VERBES.**  
CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITES.  
LITRES FUNERAIRES.  
BLANCS DE COMPTES,  
BILLETTS DE BANQUE,  
CIRCULAIRES,  
AFFICHES.  
**PROGRAMMES.**

**BLANCS POUR AVOCATS**  
ET POUR  
**NOTAIRES,**  
ETC., ETC.  
MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités trouveront aussi toutes les formules de Blancs dont ils ont besoin.

LE TOUT  
**IMPRIME SUR BON PAPIER**  
ET A DES  
**PRIX TRES REDUITS**

**BLANCS A VENDRE**  
A U  
**Bureau de la "Gazette"**  
**POUR LES AVOCATS :**  
Blancs de Mémoire de Frais—Lettres d'avocats—Subpœnas  
Affidavits pour Saisie-Arrêt avant Jugement—Affidavits pour  
obtenir Jugement—Déclarations pour Saisie après Jugement—Con-  
tusions de déclaration hypothécaire—Oppositions—Comparution—  
Avis de Requêtes pour obtenir un Writ de Certiorari—Déclara-  
tion pour Saisie—Revendication et Affidavit—do pour Saisie-  
Gagerie.

**POUR LES NOTAIRES :**  
Blancs de Billet, Obligations, Vente, Transport et Significa-  
tion, Procurations.

**POUR LES GREFFIERS DES COMMISSAIRES**  
Blancs de sommation simples, Tiers-Saisie après Jugement  
**POUR HUISSIERS :**  
Blancs de Procès-Verbaux de Saisie,—Avis,—Vente.

**POUR LES SEC. - TRESORIERES :**  
Rôles d'évaluation, de Perception, Liste Alphabétique d'Elec-  
teurs, &c.  
—DE PLUS —  
Un grand nombre de Blancs d'Exécution et autres pour les  
Cours de Circuit de Comté

**Avis de demenagement**  
**GAUCHER & TELMOSSÉ**  
IMPORTATEURS  
Ont transporté leurs Magasins, dans les  
nouvelles bâtisses,  
Nos. 242 et 244, Rue St. PAUL  
En Face de la Rue St. Vincent  
et  
Nos. 197, 197 1/2 et 199  
RUE DES COMMISSAIRES  
MONTREAL.  
Où ils continueront le commerce  
D'Épicerie, Vins, Spiritueux, Provisions,  
Farines, Lard, Saïndoux.  
Messieurs les Marchands, Hôteliers et  
Boulangers de la ville et de la campagne,  
sont invités à venir visiter leur assorti-  
ment qui sera des plus considérables et à  
des prix très-bas.

**AMEDEE DEHAIT.**  
Groceries & Provisions  
RUE DE LANAUDIERE  
(Ancienne maison de Frs. St. André)  
JOLIETTE  
A l'honneur, tout en remerciant ses amis  
de l'encouragement qu'ils lui ont donné  
jusqu'à ce jour, d'annoncer au public qu'il  
tient un assortiment choisi de Groceries,  
Vins, Liqueurs, Fleur, Provisions, &c., &c.,  
qu'il peut vendre à meilleur marché que  
partout ailleurs.  
Le public est respectueusement invité  
à visiter cet établissement.  
A. D. achète des effets en échange de ses  
marchandises.  
Joliette, 16 Août 1875 cmp

**A Vendre.**  
Un emplacement de 34 pieds x 150 situé  
sur la Rue Notre Dame, à deux pas du  
marché, avec une vaste maison, magasin,  
grange, courie, remise, etc. ci-dessus con-  
struites.  
Termes Libéraux.  
Pour les conditions, s'adresser à Joliette  
au propriétaire soussigné.  
GEORGE CORNELLIER,  
Propriétaire.  
Joliette, 1er Mars 1875.

**MANUFACTURE DE CHAUSSURES**  
DE  
**JOLIETTE.**  
RUE NOTRE DAME  
**EDD. GUILBAULT,**  
Propriétaire.  
Les marchands de la ville et de la campagne  
trouveront toujours à cet établissement un  
ASSORTIMENT COMPLET DE  
**CHAUSSURES**  
pour tous les goûts, tous les âges et toutes les  
conditions.  
Vente en gros et en détail.  
**AU PLUS BAS PRIX.**  
Joliette, avril 1874.

**LA GAZETTE DE JOLIETTE.**  
JOURNAL POLITIQUE ET COMMERCIAL  
publié par  
**A. FONTAINE,**  
Bureau :—Rue Notre-Dame  
JOLIETTE.  
ABONNEMENTS  
CANADA  
Edition bi-hebdomadaire..... \$2.50  
Payable d'avance ou dans les 3  
mois qui suivent la date de l'abon-  
nement, sinon..... \$3.00  
hebdomadaire (d'avance) 1.25  
POUR LES ETATS-UNIS  
Edition bi-hebdomadaire (un an).... \$2.75  
hebdomadaire..... 1.50  
Les frais de poste sont compris dans les  
deux cas et sont invariablement payables  
d'avance.

**ASSORTIMENT GENERAL**  
DE  
Groceries, Provisions Liqueurs, &c.  
Coin des Rues  
**N.-D. et St. Chs. Borromée**  
**JOLIETTE**  
M. Chs. Guilbault informe ses amis et le  
public en general qu'il tiendra constam-  
ment un assortiment varié de groceries ;  
**BOISSONS.**  
**GROCERIES ET PROVISIONS,**  
**VAISSELLE, ETC., ETC.**  
Qu'il vendra au plus bas prix en gros et  
en détail.  
—DE PLUS —  
M. GUILBAULT ajoutera bientôt à son  
établissement un assortiment complet de  
feronneries et quincailleries, en qui le met-  
tra en mesure de répondre à tous les be-  
soins.  
Comme par le passé M. GUILBAULT  
continuera à payer le plus haut prix pour  
tous les grains, Cultivateurs, producteurs  
de l'avantage en venant faire ses affaires chez  
M. GUILBAULT.  
Coin des Rues  
**-D. & ST. CHS. BORROMEE**  
**JOLIETTE.**  
CHS. GUIL. VLT.

**JULIUS FERSCHKE.**  
Manobonnier & Chapelier.  
Informe le public qu'il a constamment en  
main un assortiment considérable d'OU-  
VRAGES en PELLETERIES, tels que,  
**MANCHONS, VICTORINES,**  
**CAPOTTES, PAR-DESSUS.**  
—AUSI :—  
Casques pour Messieurs. Casques pour Dames.  
Le tout fait avec les meilleures Pelletteries  
du Canada et de l'étranger.  
M. FERSCHKE exécute avec promptitu-  
de toutes les commandes qu'on lui fait, et  
répare les vieux articles en pelletterie.  
M. FERSCHKE annonce de plus qu'il  
paiera le plus haut prix pour toute espèce  
de pelletterie qu'on lui apportera.  
**CHAPEAUX! CHAPEAUX!**  
J. FERSCHKE a actuellement en maga-  
sin le plus grand assortiment de chapeaux  
de feutre, de soie, de paille, pour hommes et  
enfants, qu'il y ait dans les environs et qu'il  
vendra  
EN GROS EN DETAIL  
**AUX PRIX LES PLUS REDUITS.**  
Joliette, 9 Octobre 1873.

**N. I. CHARLAND**  
Tailleur  
**RUE MANSEAU**  
Vis-à-vis le Bureau et Résidence de B. Vesina  
& D. Desormier, Ecr. Notaires  
M. N. I. CHARLAND se chargera de toutes  
les commandes qu'il exécutera avec goût et  
promptitude.  
Joliette, avril 1874.

**MEUBLES! MEUBLES!**  
A BON MARCHÉ  
**C. CAPISTRAN**  
(Autrefois facteur de meulins à battre)  
Informe ses amis et le public qu'il tient  
maintenant une boutique où il fait toutes  
sortes de meubles de ménage avec les plus  
beaux bois du pays. Il a constamment chez  
lui, des couchettes, tables, chaises, sofas,  
chiffonniers, etc., etc., etc.  
M. C. Capistran est toujours prêt à faire  
des cercueils extra sous le plus court délai  
possible.  
Il se charge aussi de toute réparation  
aux vieux meubles qu'il a l'art de remettre  
à neuf.  
**A BAS PRIX—TELLE EST SA DEVISE**  
**RUE ST. VIEVEUR**  
**JOLIETTE.**  
19 nov. 1873.

**Tableau de l'arrivée et départ des  
maïles du District de Joliette et  
autres endroits voisins**

MALLE QUOTIDIENNES.		MALLE TRI-HEBDOMADAIRE.	
ARRIVER	DEPART.	ARRIVER	DEPART.
1 A. M.	2 P. M.	1 Malle pour Montréal, arrêtant à St. Paul, L'Assomption et St. Paul l'Hermitage.....	2 P. M.
030 A. M.	1 P. M.	2 Malle pour Rawdon, arrêtant à St. Liguori et Montcalm.....	1 P. M.
Midi.	1 P. M.	3 Malle pour d'Aille- bout, arrêtant à Kil- dare.....	1 P. M.
0.30 P. M.	8 A. M.	4 Malle pour St. Félix de Valois, arrêtant à St. Thomas et Ste. Elizabeth.....	8 A. M.
		<b>MALLE BI-HEBDOMADAIRE.</b>	
		1 Malle de Ste. Eliza- beth & Berthier tous les lundis, mercredi et vendredi, aller et re- tour.....	
		2 Malle de St. Félix à St. Jean de Matha, tous les lundis, mer- credi et vendredi.....	
		3 Malle de Bienheu- reux Alphonse de Ri- guez à Kil'ara, tous les lundis, mercredi et vendredi.....	
		2 Malle de d'Aille- bout à Ste. Béatrice tous les mardi et samedi.	
		<b>MALLE HEBDOMADAIRE.</b>	
		1 Malle de St. Théodore de Chertsey à Raw- don, arrêtant à Chan- telie tous les mer- credi et samedi.....	
		<b>MALLE QUOTIDIENNES.</b>	
P. M.	8.30 P. M.	Pour l'Épiphanie, St. Jacques, St. Alexis, St. Julien, revenant par St. Raphaël et St. Roch.....	
4 A. M.	7.00 P. M.	St. Louis, Lavaltrie, Lanoville et Berthier. Repartigny.....	
7 P. M.	1.00 A. M.		

**Dr. LAURIER & FILS**  
Pharmacie de Famille,  
(En face de l'Eglise)  
Ces messieurs invitent respectueusement  
les médecins à visiter leur établissement,  
leurs ordres et prescriptions seront atten-  
tivement remplis et punctuellement expédiés.  
Les mères de famille y trouveront tous les  
remèdes utiles et employés pour l'usage des  
enfants. Des teintures de toutes couleurs y  
sont détaillées, avec les plus amples rensei-  
gnements. On y vend en gros et en détail  
des graines de jardins des premières mai-  
sons, avec garantie.  
**UNE PARFUMERIE** des mieux as-  
sorties est attachée à l'établissement et l'on  
y détaille à des prix modérés, tous les arti-  
cles de toilette du meilleur goût.  
**ON Y VEND** aussi du soda et du ginger  
ale et l'on y tient un dépôt, du Cidre si re-  
nommé de monsieur CHRISTIN, pour les  
ventes en gros et en détail.  
Ls. LAURIER & FILS.  
Le Dr. LAURIER se fait fort, appuyé par  
des succès incontestables, de guérir les per-  
sonnes affectées de pancrètement et de  
autres affections de ce genre, au moyen  
d'emplâtres qui ne laissent aucune diffor-  
mité ni même de cicatrice.  
Venez le consulter  
Joliette, 1 avril 1874

**BOIS DE SCLAGE**  
500,000 Pieds de Bois à Vendre  
PAR LA  
**CIE. A BOIS DE JOLIETTE**  
CONSISTANT EN :  
**PLANCHES DE 1 POUCE.**  
**MADRIERS DE 2 POUCES.**  
**MADRIERS DE 3 POUCES.**  
EN PINS ET EN EPINETTE  
ENVIRON  
**100,000 LATTES,**  
ET UNE GRANDE QUANTITE DE  
**BOIS DE CHARPENTE**  
La COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE  
profite de cette occasion pour annoncer au  
public qu'elle vient de placer dans sa grande  
Scierie des machines pour  
Planer, mortaiser et emboutever.  
Et qu'elle pourra livrer tous les bois entière-  
ment préparés pour la construction.  
Joliette, Avril 1874

**Hotel Richelieu**  
MONTREAL.  
Cet HOTEL si favorablement connu sous  
la direction du présent propriétaire a été  
amélioré et agrandi de 40 chambres à cou-  
cher, une salle de Billard, un Bureau de  
Telegraphie et un restaurant servi à toute  
heure.  
Un Omnibus à l'arrivée des Trains et des  
Bateaux à Vapeur.  
**INDORE B. DURIGHER.**  
Propriétaire.  
Montreal, 12 Avril 1875.

**MAISON JOLIETTE.**  
COIN DES RUES  
**ST. PAUL & NOTRE DAME**  
(En Face du Marché)  
A L'ENSEIGNE DE LA  
**BOULE BARREE.**  
MM. CORNELLIER & CIE., tout en  
remerciant le public de Joliette et de ses  
environs de l'encouragement qu'ils ont  
reçu, ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont  
considérablement augmenté leur STOCK de  
nouvelles marchandises d'automne, consti-  
tant un assortiment complet de  
**Marchandises de Gout et d'Étape**  
Nous attirons spécialement l'attention  
des Messieurs et Dames de la Ville et de la  
campagne sur la valeur de l'assortiment  
complet de tous les départements.  
Assortiment complet de Marchandises de  
**GOUT pour HABITS.**  
Assortiment complet de **SOIES NOIRES** et  
de **COULEURS.**  
Assortiment complet de **COUVERTURES**  
et de **FLANELLES.**  
Assortiment complet de Coton imprimé et  
de fantaisie.  
Assortiment complet de Gants et de Ben-  
neterie.  
Assortiment complet de Rubans, Velours  
et Garnitures.  
Assortiment complet de Rideaux en Damas  
et Dentelle.  
Assortiment complet de Toiles à table,  
Serviettes et Nappes.  
Assortiment complet de Mercerie et de  
petites marchandises.  
Assortiment complet de Coton Gris et de  
Drap de Lit.  
Assortiment complet de Couil et de Toile  
de Lit.  
Un assortiment complet et très  
bien choisi de **Châles** de toutes sortes.  
**AVIS SPECIAL.**  
"AUX MM. DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE."  
Un tailleur de première classe est attaché  
à notre établissement, et toute personne  
qui achète pour habille à la MAISON  
JOLIETTE aura ses marchandises taillées  
Gratis.  
Notre Stock de Draps Beavers *Président*  
et Etouffes de Gout incomparable et très  
bien choisi, mérite d'attirer l'attention.  
Nous montrons un assortiment complet  
de nouveaux Tweeds Canadiens, Draps  
double largeur de Venise, Devons et  
Doekins.

**Prix et Termes Libéraux.**  
CORNELLIER & CIE.  
Joliette, 9 Octobre 1874.

**ATELIER DE PIERRES ET DE MARBRE**  
DE LA PUISSANCE.  
65 A 69 ET 72 RUE BLEURY.  
MONTREAL.  
**H. L. GODFRAY.**  
MARBRE POUR MONUMENTS, TOMBS, MORTUAIRES,  
MANTEAUX DE CEMETIERES, ET POUR MEUBLES,  
Et toute espèce d'ouvrages de Marbre et de  
Pierres pour les Cimetières.  
Dessins envoyés sur application.  
25 Févr. 1875 1—an.

**Assurances.**  
**COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE**  
**DU CANADA.**  
CAPITAL..... \$1,000,000  
Bureau :—245, Rue St. Jacques  
**MONTREAL**  
Président : Col. A. C. DELOTBINIERE  
HARWOOD, D. A. G.  
Vice-Président : Wm. ANGUS, Ecr.  
DIRECTEUR-GERANT ET SECRETAIRE :  
EDWARD H. GOFF, Ecr.  
**DIRECTEURS :**  
ol. A. C. DeLotbinière Harwood, Montréal  
Rev. P. LeBlanc, (Evêché) Montréal.  
A. Desjardins, Ecr., Montréal.  
Wm. Angus, Ecr., Montréal.  
Président, Compagnie de Papier du Can  
J. B. Pouliot, Ecr., N. P., Rivière du Loup  
L. Moïse, Ecr., M. P. P., St. Jean.  
Président de la Banque de St. Jean.  
G. Baby, Ecr., M. P., Joliette.  
Thos. Logan, Ecr., Sherbrooke.  
Edouard H. Goff, Ecr., Montréal.  
Arthur Dansereau, Ecr., Montréal.  
Editeur de la *Minerve*.  
Col. A. A. Stevenson, Montréal.  
T. H. Mahoney, Ecr., Québec.  
L. B. A. Charlebois, Ecr., Laprairie.  
Chs. Frs. Painchaud, Ecr., M. D., Varennes  
L. H. Blais, Ecr., Montmagny.  
Cette Compagnie est organisée pour le  
but exprès d'assurer les propriétés des  
Cultivateurs et les résidences privées, et  
les Directeurs sont décidés à limiter stricte-  
ment ses opérations à cette branche d'a-  
aires, évitant ainsi les lourdes pertes des  
grands incendies et les risques hasardeux.  
Un arrangement donne à la Compagnie le  
bénéfice de renouvellement et d'affaires ici  
pour le compte de la Compagnie Agricole  
de Watertown, N.-Y., ce qui met du même  
coup la Compagnie en possession d'un fond  
considérable très-avantageux.  
Montreal, 20 Avril 1874.